



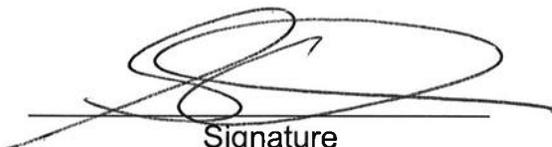
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général/greffier-trésorier de la Municipalité de Saint-Louis-du-Ha! Ha! qu'étant donné la tenue des élections provinciales le lundi 3 octobre 2022, la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le mardi 4 octobre à 20h à la salle de l'édifice municipal.

Toutes les personnes sont invitées à assister à cette séance du conseil.

Donné à Saint-Louis-du-Ha! Ha! ce vingtième jour de septembre deux mille vingt-deux.



Signature